

ZV000 1096

641

1094

**LA CREATION DE ZONES-REFUGES: UNE APPROCHE
POUR SECURISER LE PASTORALISME AU SENEGAL**

par

CHEIKH MBACKE NDIONE
DRSPA

Nous avons beaucoup progressé dans notre compréhension du pastoralisme et de sa logique propre. Cela a pris du temps parce que ce n'était pas évident de réconcilier les intérêts des pasteurs et ceux du planificateur. Cette compréhension s'est traduite par une meilleure acceptation de la mobilité comme tactique éprouvée de gestion des ressources pastorales. Depuis lors, de nombreux projets de promotion du pastoralisme se remettent en cause en incorporant la défense des élevages extensifs dans leurs objectifs. Des approches sédentaristes, on veut se départir d'un point de vue théorique. Cependant dans la pratique, le fait de concentrer les efforts au nord de la zone sylvo-pastorale n'est pas sans poser de problème de retour à la sédentarisation.

Pour être englobante, une définition de l'espace pastoral tenant compte de la mobilité ne peut isoler le nord du sud de la zone sylvo-pastorale. L'espace pastoral constitue un tout limité seulement par la frontière matérialisée par l'espace agronomique situé plus au sud. La stratégie de réduction des pertes en bétail amène très souvent et le plus souvent les pasteurs au sud de la zone sylvo-pastorale. Ces circuits complexes de transhumance méritent plus d'attention car ils ne sont pas fortuits. Si notre objectif est de sécuriser le pastoralisme, il nous faut encourager la mobilité et mieux l'organiser.

Paradoxalement, ni le planificateur, ni le donateur n'accordent une importance à la question de savoir "si on souhaite sécuriser le pastoralisme quel est l'endroit le plus indiqué pour le faire et comment y parvenir". La réponse à cette question est "primordiale" si on veut aboutir aux résultats souhaités et anticipés. La polarisation au nord reflète simplement le lieu où se pose le problème: c'est comme un mirage. Dans cette contribution, nous souhaitons montrer que la solution du problème que représente la sécurisation du pastoralisme ne se trouve pas le plus souvent au nord de la zone sylvo-pastorale. Ce qui contraste avec l'attitude des bailleurs qui concentrent l'essentiel de leurs efforts au nord.

Le caractère épisodique des sécheresses et la transhumance qu'il provoque aurait dû éclairer nos stratégies. En effet chaque fois que le déficit pluviométrique entraîne un déficit fourrager plus ou moins global, les zones d'accueil identifiées à travers les enquêtes sont le plus souvent localisées au sud. Ainsi, le long de l'histoire de la sécheresse, des relations se tissent entre les populations du nord et celles du sud de la zone sylvo-pastorale .

En plus, la sécheresse suit un gradient d'intensité et d'installation se superposant aux isohyètes. Par conséquent, il est plus probable que le déficit fourrager se ressente plus au nord qu'au sud. Pourquoi alors, concentrer les efforts d'aménagements et de promotion pastoraux au nord en accordant un intérêt dérisoire au sud?

Depuis la dépossession des pasteurs de la forêt de Khelcom, le tissu pastoral au sud se restreint comme une peau de chagrin. On peut rétorquer que le sud subit la pression de l'avancée du front arachidier. Cependant cette opposition agriculture-élevage me semble exagérée quand on se réfère au monde réel. En effet, sur une ligne passant par Doli, Payar, Gassane et remontant au nord jusqu'au niveau d'une ligne **Dodji-MBeuleukhé**, l'élevage extensif pastoral coexiste avec l'agriculture. Et la majorité des populations de ces zones tire leurs revenus de l'élevage en particulier et du

pastoralisme en général. La coexistence pacifique entre agriculteurs et pasteurs est remise en cause sporadiquement par des conflits d'intérêts comme partout ailleurs.

Ce qui est surprenant est que, pour cause de manque d'eau, de vastes espaces y restent encore sous exploités. En y ajoutant la superficie importante du Ranch de Doli, on constate qu'il y a l'espace nécessaire pour sécuriser le pastoralisme et réduire les pertes en bétail. Ceci est d'autant plus pertinent que le Ranch de Doli est actuellement sous-valorisé malgré ses aménagements sans pareils. La création de zones-refuges représente une des voies pour atténuer les crises épisodiques du pastoralisme à privilégier.

Pourquoi mérite-t-elle la priorité? Cette création de zones-refuges apparaît offrir le plus de sécurité de recouvrement des fonds investis et être plus durable. Il est en effet plus facile de **recupérer** un prêt consenti pour l'aménagement de zones refuges par le biais d'une politique de distribution de l'eau. Cette approche est plus durable car elle évite les problèmes de surcharge même temporaires.

L'on dira que le projet d'appui à l'élevage (PAPEL) est présent à Thiel et à Thiargny où il compte installer des antennes de forage pour valoriser les espaces marginaux. C'est bien mais largement insuffisant par rapport à ce qu'il est possible de réaliser en mobilisant l'état, les donateurs, les bailleurs et les populations. Mais un problème de coordination d'actions se pose. Même si ces actions visent très souvent le même objectif, car elles sont menées par des structures jouant à s'ignorer. De ce jeu dangereux, il en sort deux perdants: la société sénégalaise et les pasteurs; les autres parties reçoivent indemnités et salaires.

Une fois reconnue l'insuffisance de l'action du PAPEL, la bonne question est comment utiliser le Ranch de Doli et les zones environnantes ayant conservé leur caractère pastoral pour sécuriser le pastoralisme en période de détresse. Pour organiser cette approche, quelques difficultés persistent parmi lesquelles:

- tout en révisant son cadre institutionnel, le projet sénégal-allemand (PSA), doit reconnaître qu'il reconduit une approche sédentariste malgré la reconnaissance de la rationalité des élevages extensifs sahéliens. En effet dans la nouvelle démarche, on semble restreindre le rayon de la mobilité pastorale au nord et pire réduire la sécurisation de cette mobilité, en ne faisant pas allusion aux zones-refuges donc aux sous-espaces situés plus au sud. En situation de détresse, la solution du problème ne résidera pas à l'endroit où le gros des aménagements est consenti. La négligence de l'intérêt que représente le sud de la zone sylvo-pastorale peut être fatale.

- le PAPEL devra reconsidérer sa conception restrictive de l'espace pastoral qui ne saurait se superposer à l'aire de desserte d'un forage. Nous sommes encore devant une approche sédentariste qui ne dit pas son nom;

- la communauté rurale pastorale ne peut être une copie même bonne de celle des communautés sédentaires. En effet très souvent, un sous-espace pastoral se trouve à moitié coince entre deux communautés rurales. Cet aspect de la réforme administrative dans sa deuxième phase mérite une attention particulière;

- un autre préalable est de réduire ces fonds importants engrangés par les intermédiaires entre donateurs ou/et bailleurs et les pasteurs au désavantage de l'action directe. Le nombre d'intermédiaires entre les donateurs et les pasteurs devient d'année en année plus important;

- la coordination des actions au sein d'un même et unique ministère. C'est reconnaître que le développement rural pastoral est global et comporte des composantes zootechnique, environnementale, hydraulique etc.. Les directions nationales traditionnelles enfermées dans leurs rivalités ne pourront jamais mener à terme une politique sectorielle coordonnée sans discrimination;

- la reconnaissance de la spécificité pastorale de ces espaces qui doivent accueillir de manière harmonieuse des activités agronomiques. Il est important de mettre ici l'accent sur la complémentarité entre agriculture et élevage pendant neuf mois et au lieu de se polariser sur les possibles conflits pendant les trois mois d'hivernage. La spécificité pastorale se réfère au blocage des voies d'accès à certaines ressources (telles que les mares) par la disposition des champs.

Quelle est maintenant la tactique proposée pour sécuriser le pastoralisme par la création de zones-refuges? Elle repose essentiellement sur:

- une nouvelle politique de distribution de l'eau dans les aires de desserte de forage qui simulera la dispersion des mares temporaires;

- assigner une fonction de sécurisation au Ranch de Doli et renouveler en conséquence les équipements et aménagements;

- identifier une politique de financement de la stratégie et de recouvrement du crédit;

- asseoir un mécanisme d'alerte précoce et de répartition des transhumants dans les zones d'accueil;

- mettre en place une structure de stabilisation des prix s'appuyant sur un destockage précoce des animaux ayant peu de chance de faire la traversée du désert;

- innover en matière de lutte contre les feux de brousse en s'appuyant plus sur les populations et en les incitant à participer sans introduire de distorsion;

- mettre en place un stock de céréales pour stabiliser les prix en faveur des pasteurs;

- sécuriser la distribution de l'eau par la mise en place d'équipes compétentes en maintenance des forages.